

## **Avis adopté**

Séance plénière du 12 juillet 2023

*Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*

### **Déclaration du groupe CGT**

La saisine gouvernementale nous rappelait d'emblée « l'urgence absolue de la transition écologique » et demandait au CESE des propositions - je cite - « sur l'évolution de l'appareil productif en lien avec les objectifs de réindustrialisation de notre pays » poursuivant notamment sur la nécessité « d'engager collectivement une transformation radicale de nos manières de produire, de consommer, de vivre au quotidien ».

L'avis s'est centré sur les leviers d'une consommation plus durable et sur l'économie de la réparation et du réemploi. Les préconisations sont dans les pas des précédentes concernant la Transition Écologique et la sobriété et vont globalement dans le bon sens et sont nécessaires.

Mais elles sont rarement contraignantes et risquent dans la période de manquer ainsi d'opérationnalité.

Enfin, certains sujets sont manquants malheureusement comme la question du travail, le pouvoir d'achat, la conciliation des temps...

La CGT soutient la réalisation d'un bilan et d'une étude d'impact concernant les mesures proposées par la CCC, tout comme les mesures visant à mieux informer et sécuriser le consommateur ou celles proposant de mobiliser les leviers de la fiscalité et de la tarification.

Nous regrettons cependant que nos débats collectifs n'aient pas permis de proposer des préconisations plus contraignantes concernant la publicité dont le rôle sur la surconsommation est indéniable. Notre modèle économique actuel n'est pas soutenable.

La transformation profonde et radicale de l'appareil productif, et du travail qui en découle, doit dorénavant être posée en grand au CESE.

Cela aurait été possible avec cette saisine gouvernementale. C'est essentiel pour que nos préconisations puissent s'appliquer efficacement, tant celles sur la transition environnementale, la sobriété, que les toutes récentes issues de l'avis Travail santé-environnement.

Enfin, à l'occasion des conditions de traitement de cet avis, nous pensons nécessaire de réaffirmer le besoin de tirer collectivement les bilans de nos méthodes de travail visant la transversalité, pour donner plus de force et d'efficacité à nos travaux.

Aussi, nous avons fait le choix de l'abstention, en forme d'alerte pour l'ensemble du CESE sur le besoin dorénavant de nous emparer pleinement de ces questions.